

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication :

2 947 249

(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national :

09 54374

⑤1 Int Cl<sup>8</sup> : B 65 D 21/02 (2006.01), B 65 D 6/00, A 45 D 40/24

⑫

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

②2 Date de dépôt : 26.06.09.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 31.12.10 Bulletin 10/52.

⑤6 Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la  
procédure de rapport de recherche.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux  
apparentés : Certificat d'utilité résultant de la trans-  
formation volontaire de la demande de brevet dépo-  
sée le 26/06/09.

⑦1 Demandeur(s) : NATURA COSMETICOS S.A. — BR.

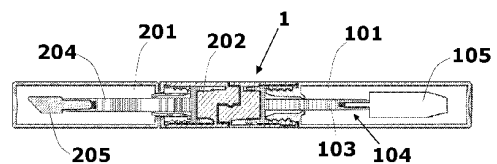
⑦2 Inventeur(s) : LIBA ANDERSON ALAN.

⑦3 Titulaire(s) : NATURA COSMETICOS S.A..

⑦4 Mandataire(s) : CABINET MALEMONT.

⑤4 DISPOSITIF POUR ASSEMBLER ET SEPARER DES CONDITIONNEMENTS POUR COSMETIQUES, ET  
ENSEMBLE DE CONDITIONNEMENTS POUR COSMETIQUES.

⑤7 L'invention concerne un dispositif pour assembler et  
désolidariser des conditionnements pour cosmétiques (1),  
comprenant des premier et second conditionnements pour  
cosmétiques, ces conditionnements étant constitués res-  
pectivement par des premier et second flacons (101, 201) et  
les flacons étant aptes à être associés respectivement à des  
premier et second bouchons. Le premier conditionnement  
est assemblé avec le second grâce à un mouvement de  
compression et en même temps à la coopération entre des  
première et seconde saillies de bouchon qui sont disposées  
respectivement sur les premier et second bouchons, le pre-  
mier conditionnement étant désolidarisé du second grâce à  
un mouvement de traction globalement opposé au mouve-  
ment de compression, et la première saillie ayant une géo-  
métrie identique à celle de la seconde saillie.



FR 2 947 249 - A3



La présente invention concerne un dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques qui peut fournir un mécanisme simplifié et efficace d'emboîtement et de détachement pour ces  
5 conditionnements et qui peut également offrir aux utilisateurs une souplesse pour réunir plusieurs ensembles de produits de maquillage.

La présente invention concerne également un ensemble de conditionnements pour cosmétiques pourvu d'un dispositif  
10 d'assemblage et de désolidarisation de ce type.

Actuellement, il est possible de répondre à une demande croissante de conditionnements et d'articles similaires, pour une utilisation quotidienne, qui  
15 permettent une manipulation aisée ou une souplesse pour les types de produits pouvant être logés dans ces conditionnements.

On a constaté plus spécialement que dans le domaine des conditionnements pour cosmétiques, les consommateurs  
20 étaient plus intéressés par les conditionnements présentant un design attrayant et aussi par ceux qui offraient une manipulation plus pratique.

Souvent, la taille et la forme de conditionnements de ce type rendent les produits finals plus faciles à utiliser  
25 par les consommateurs, de sorte que ces produits pourront être rangés à différents endroits, dans l'environnement domestique ou sur le lieu de travail.

Toutefois les solutions trouvées dans l'art antérieur manquent encore de flexibilité pour l'utilisation de plus  
30 d'un produit cosmétique dans des conditionnements qui s'emboîtent, dans la mesure où il n'est possible de porter que le conditionnement qui contient encore le produit.

Le brevet US 6.464.418 concerne un récipient apte à être assemblé avec d'autres récipients, qui est destiné à  
35 contenir des produits solides tels que des poudres, ou des produits liquides.

Le document US 6.464.418 décrit également un récipient pourvu d'un mécanisme d'assemblage unisexe (ou mâle ou femelle), à relier à différents récipients.

5 Cela dit, ce document ne décrit pas de système d'assemblage efficace et simplifié, tel que le propose la présente invention, avec un assemblage de saillies de couvercle pouvant être assemblées et facilement enlevées par des utilisateurs.

10 Le document US 6.276.853 de l'art antérieur concerne un récipient pour des liquides tels que des parfums, qui comprend un couvercle avec deux bords et qui est compatible avec plusieurs flacons.

15 Toutefois ce document US 6.276.853 ne présente pas de dispositif efficace et simple pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques, tel que le propose la présente invention, étant donné qu'il ne présente pas de mécanisme d'emboîtement et de séparation prévu sur les parties de couvercle des conditionnements.

20 Le modèle communautaire n° 000906458-0002 concerne un couvercle qui peut être relié à un autre couvercle par des raccords. Les couvercles peuvent comporter des applicateurs, mais ils ne fournissent pas, selon les figures, un dispositif d'assemblage efficace pour des conditionnements, guidé par des parties de couvercle, pour  
25 faciliter la manipulation des conditionnements pour les utilisateurs finals.

30 A partir de ce qui vient d'être expliqué, il est possible de se rendre compte que les solutions actuellement disponibles dans l'art antérieur ne fournissent pas aux utilisateurs finals un dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques qui soit plus souple et efficace, en ce qui concerne le rangement et la manipulation des conditionnements, que ce que la présente invention propose.

35 Le but de la présente invention est de proposer un dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques qui puisse fournir un

mécanisme simplifié et efficace d'emboîtement et de séparation pour ces conditionnements et qui puisse également offrir aux utilisateurs une souplesse pour réunir plusieurs ensembles de produits de maquillage.

5 Un but supplémentaire de la présente invention est de proposer un ensemble de conditionnements pour cosmétiques pourvu d'un dispositif d'assemblage et de désolidarisation de ce type.

10 Le but de la présente invention est atteint grâce à un dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques, comprenant : un premier conditionnement pour cosmétiques, un second conditionnement pour cosmétiques, les premier et second conditionnements pour cosmétiques étant constitués respectivement par des  
15 premier et second flacons, les premier et second flacons étant aptes à être associés respectivement à un premier bouchon et à un second bouchon, le premier conditionnement pour cosmétiques étant assemblé avec le second grâce à un mouvement de compression et en même temps grâce à la  
20 coopération entre une première saillie de bouchon et une seconde saillie de bouchon qui sont disposées respectivement sur les premier et second bouchons, le premier conditionnement pour cosmétiques étant désolidarisé du second grâce à un mouvement de traction globalement  
25 opposé au mouvement de compression, et la première saillie de bouchon ayant une géométrie identique à celle de la seconde saillie de bouchon.

30 Selon la présente invention, le mouvement de compression et le mouvement de traction sont situés dans une plage de 19,6 à 88,2 N (2 à 9 Kgf). Les premier et second bouchons sont associés respectivement à des premier et second applicateurs. La coopération entre la première saillie de bouchon et la seconde saillie de bouchon se fait à l'aide d'un premier élément de liaison et d'un second  
35 élément de liaison qui sont disposés respectivement sur au moins une surface des première et seconde saillies de bouchon. Les premier et second applicateurs sont constitués

respectivement par des première et seconde tiges. Les première et seconde tiges peuvent être associées respectivement à des première et seconde brosses d'application. Les première et seconde tiges peuvent être désolidarisées des première et seconde brosses d'application grâce à un mouvement de traction de l'ordre de 4,9 N (0,5 Kgf). Les première et seconde saillies de bouchon sont disposées globalement parallèlement lors de l'assemblage des premier et second conditionnements pour cosmétiques. Les premier et second bouchons ont une forme globalement circulaire. Les première et seconde saillies de bouchon comprennent une partie à section transversale globalement semi-circulaire. Les premier et second bouchons se composent de la même matière que les première et seconde saillies de bouchons.

On atteint le second but de la présente invention en proposant un ensemble de conditionnements pour cosmétiques comprenant des premier et second conditionnements pour cosmétiques, les premier et second conditionnements pour cosmétiques étant constitués respectivement par des premier et second flacons, et les premier et second flacons étant aptes à être associés respectivement à des premier et second bouchons, le premier conditionnement pour cosmétiques étant assemblé avec le second grâce à un mouvement de compression, le premier conditionnement étant désolidarisé du second grâce à un mouvement de traction globalement opposé au mouvement de compression, et étant assemblé avec le second grâce à la coopération entre une première saillie de bouchon et une seconde saillie de bouchon disposées respectivement sur les premier et second bouchons.

Selon la présente invention, les premier et second bouchons ont une forme globalement circulaire, ces premier et second bouchons présentant une collerette et les première et seconde saillies de bouchon ayant une forme globalement semi-circulaire et dépassant de la collerette.

Le mouvement de compression et le mouvement de traction sont situés dans la plage de 19,6 à 88,2 N (2 à 9 Kgf).

La présente invention va maintenant être décrite plus en détail en référence aux dessins annexés, dans lesquels :

5 la figure 1 est une coupe qui représente l'assemblage de conditionnements pour cosmétiques selon la présente invention ;

10 la figure 2 est une vue de dessus qui représente l'assemblage de conditionnements pour cosmétiques selon la présente invention ;

la figure 3 est une vue latérale qui montre chacun des conditionnements selon le présent système d'assemblage et de désolidarisation ;

15 la figure 4 est une vue en perspective de chacun des conditionnements selon la présente invention ; et

la figure 5 est une vue en perspective de l'un des bouchons pour conditionnements selon la présente invention.

20 Comme on l'a dit, l'objet de l'invention proposé ici offre aux consommateurs finals un dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques qui présente une souplesse et une efficacité plus grandes pour le rangement et la manipulation desdits conditionnements pour maquillage.

25 La figure 1 est une coupe des conditionnements assemblés, selon les enseignements de la présente invention.

30 On sait plus spécialement que le dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques 1 qui est proposé ici comprend un premier conditionnement pour cosmétiques 100 et un second conditionnement pour cosmétiques 200. Chaque conditionnement a une forme globalement cylindrique, mais on peut aussi utiliser d'autres formes.

35 Les premier et second conditionnements pour cosmétiques 100, 200 sont constitués respectivement par des premier et second flacons 101, 201 qui peuvent être

associés respectivement à un premier bouchon 102 et à un second bouchon 202.

Comme on l'a déjà dit, la caractéristique innovante de la présente invention par rapport à l'art antérieur est le fait que le premier conditionnement pour cosmétiques 100 est assemblé avec le second 200 grâce à un mouvement de compression 11 et en même temps grâce à la coopération entre une première saillie de bouchon 51 et une seconde saillie de bouchon 52 qui sont disposées respectivement sur les premier et second bouchons 102, 202.

Une telle disposition permet aux utilisateurs ou consommateurs finals d'emboîter facilement des conditionnements de ce type, en plus d'un raccordement de sûreté pour les deux éléments.

La figure 2 montre des conditionnements associés de ce type dans une configuration qui est typique pour un élément unique.

Les figures 3 et 4 montrent par ailleurs que la première saillie de bouchon 51 est disposée parallèlement et en miroir par rapport à la seconde saillie de bouchon 52. Quand le premier conditionnement pour cosmétique 100 et le second conditionnement pour cosmétique 200 sont assemblés, la première saillie 51 et la seconde saillie 52 restent parallèles.

En ce sens, le premier conditionnement pour cosmétique 100 est séparé ou désolidarisé du second 200 grâce à un mouvement de traction 22 globalement opposé au mouvement de compression 11. Il est important, également, de souligner le fait que la première saillie de bouchon 51, comme le montre la figure 4, a une géométrie identique à celle de la seconde saillie de bouchon 52.

Selon les enseignements de la présente invention, le mouvement de compression 11 et le mouvement de traction 22 sont appliqués de préférence dans une plage de 19,6 à 88,2 N (2 à 9 Kgf).

La figure 1 montre aussi que les premier et second bouchons 102, 202 sont associés respectivement à des premier et second applicateurs 103, 203.

5 La figure 4 illustre plus en détail, grâce à une vue en perspective, une caractéristique importante de chacun des conditionnements de la présente invention.

On peut noter l'existence d'une saillie sur le bouchon de chacun des conditionnements, qui contribue à l'assemblage plus efficace et plus pratique des  
10 conditionnements par rapport aux solutions de l'art antérieur.

Plus spécialement la présente invention permet une coopération entre la première saillie de bouchon 51 et la seconde saillie de bouchon 52 de telle sorte que cette  
15 coopération se fasse à l'aide d'un premier segment de liaison 61 et d'un second segment de liaison 62 qui sont disposés respectivement sur au moins une surface des première et seconde saillies de bouchon 51, 52. La figure 5 est une vue supplémentaire du segment de liaison prévu dans  
20 chacun des bouchons, selon la présente invention.

Il est par ailleurs prouvé que les premier et second applicateurs 103 et 203 comprennent respectivement une première tige 104 et une seconde tige 204. Les première et seconde tiges 104 et 204 peuvent être associées  
25 respectivement à des première et seconde brosses d'application 105 et 205.

Pour désassembler les première et seconde tiges 104 et 204 des première et seconde brosses d'application 105 et 205, il est nécessaire d'appliquer un second mouvement de  
30 traction 23 sur les conditionnements. Ce mouvement de traction 23 est appliqué de préférence dans une plage de 4,9 N (0,5 kgf).

De préférence, et comme le montre la figure 4, le premier bouchon 102 et le second bouchon 202 ont une forme  
35 globalement circulaire, mais on peut utiliser d'autres formes selon les enseignements de la présente invention.

De même, la première saillie de bouchon 51 et la seconde saillie de bouchon 52 sont formées de préférence par une partie à section transversale globalement semi-circulaire. Dans ce cas, d'autres formes équivalentes peuvent aussi être utilisées pour les saillies de bouchon.

Une caractéristique importante de la présente invention concerne le fait que les premier et second bouchons 102 et 202 se composent de la même matière que les première et seconde saillies 51 et 52.

Enfin, la présente invention couvre un ensemble de conditionnements pour cosmétiques, cet ensemble comprenant un premier conditionnement pour cosmétiques 100 et un second conditionnement pour cosmétiques 200.

Les premier et second conditionnements pour cosmétiques 100 et 200 comprennent respectivement des premier et second flacons 101 et 201. Les premier et second flacons 101 et 201 peuvent être associés respectivement à des premier et second bouchons 102 et 202.

Le premier conditionnement pour cosmétiques 100 est de préférence assemblé, de la manière décrite précédemment, au second conditionnement pour cosmétiques 200 grâce à un mouvement de compression 11.

Le premier conditionnement pour cosmétiques 100 est désolidarisé du second 200 grâce à un mouvement de traction 22 globalement opposé au mouvement de compression 11, le premier conditionnement 100 étant assemblé avec le second 200 grâce à la coopération entre une première saillie de bouchon 51 et une seconde saillie de bouchon 52 disposées respectivement sur les premier et second bouchons 102 et 202.

En d'autres termes, il est possible d'affirmer que les premier et second bouchons 102 et 202 ont une forme globalement circulaire, chacun des bouchons présentant une collerette. De plus, les première et seconde saillies de bouchon 51 et 52 ont une forme globalement semi-circulaire et dépassent de ladite collerette. La figure 4 illustre

cette caractéristique du conditionnement de la présente invention.

5 L'ensemble de conditionnements qui est revendiqué ici est caractérisé en ce que le mouvement de compression 11 et le mouvement de traction 22 sont situés de préférence dans une plage de 19,6 à 88,2 N (2 à 9 Kgf).

10 Bien que la description précédente ait porté sur un mode de réalisation préféré de la présente invention, il est entendu que celle-ci ne se limite pas à l'exemple décrit et illustré ici, et l'homme de l'art comprendra aisément qu'il est possible de lui apporter différents autres changements et modifications sans pour autant sortir du cadre de l'invention.

REVENDEICATIONS

1. Dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques (1), comprenant :

5 un premier conditionnement pour cosmétiques (100),  
un second conditionnement pour cosmétiques (200),  
les premier et second conditionnements pour cosmétiques (100, 200) étant constitués respectivement par des premier et second flacons (101, 201), et

10 les premier et second flacons (101, 201) étant aptes à être associés respectivement à un premier bouchon (102) et à un second bouchon (202),

caractérisé en ce que le premier conditionnement pour cosmétiques (100) est assemblé avec le second (200) grâce à un mouvement de compression (11) et en même temps grâce à  
15 la coopération entre une première saillie de bouchon (51) et une seconde saillie de bouchon (52) qui sont disposées respectivement sur les premier et second bouchons (102, 202), le premier conditionnement pour cosmétiques (100) étant désolidarisé du second (200) grâce à un mouvement de  
20 traction (22) globalement opposé au mouvement de compression (11), la première saillie de bouchon (51) ayant une géométrie identique à celle de la seconde saillie de bouchon (52).

2. Dispositif pour assembler et désolidariser des  
25 conditionnements pour cosmétiques (1) selon la revendication 1, caractérisé en ce que le mouvement de compression (11) et le mouvement de traction (22) sont situés dans une plage de 19,6 à 88,2 N (2 à 9 Kgf).

3. Dispositif pour assembler et désolidariser des  
30 conditionnements pour cosmétiques (1) selon la revendication 1, caractérisé en ce que les premier et second bouchons (102, 202) sont associés respectivement à des premier et second applicateurs (103, 203).

4. Dispositif pour assembler et désolidariser des  
35 conditionnements pour cosmétiques (1) selon la revendication 1, caractérisé en ce que la coopération entre la première saillie de bouchon (51) et la seconde saillie

de bouchon (52) se fait à l'aide d'un premier élément de liaison (61) et d'un second élément de liaison (62) qui sont disposés respectivement sur au moins une surface des première et seconde saillies de bouchon (51, 52).

5           5. Dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques (1) selon la revendication 3, caractérisé en ce que les premier et second applicateurs (103, 203) sont constitués respectivement par des première et seconde tiges (104,  
10           204).

          6. Dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques (1) selon la revendication 5, caractérisé en ce que les première et seconde tiges (104, 204) peuvent être associées  
15           respectivement à des première et seconde brosses d'application (105, 205).

          7. Dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques (1) selon la revendication 6, caractérisé en ce que les première et  
20           seconde tiges (104, 204) peuvent être détachées des première et secondes brosses d'application (105, 205) grâce à un second mouvement de traction (23) de l'ordre de 4,9 N (0,5 Kgf).

          8. Dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques (1) selon la revendication 1, caractérisé en ce que les première et seconde saillies de bouchon (51, 52) sont disposées globalement parallèlement lors de l'assemblage des premier et second conditionnements pour cosmétiques (100, 200).  
25           

30           9. Dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques (1) selon la revendication 1, caractérisé en ce que les premier et second bouchons (102, 202) ont une forme globalement circulaire.

35           10. Dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques (1) selon la revendication 1, caractérisé en ce que les première et

seconde saillies de bouchon (51, 52) comprennent une partie à section transversale globalement semi-circulaire.

11. Dispositif pour assembler et désolidariser des conditionnements pour cosmétiques (1) selon la revendication 1, caractérisé en ce que les premier et second bouchons (102, 202) se composent de la même matière que les première et seconde saillies de bouchons (51, 52).

12. Ensemble de conditionnements pour cosmétiques (1), comprenant :

10 un premier conditionnement pour cosmétiques (100),  
un second conditionnement pour cosmétiques (200),  
les premier et second conditionnements pour cosmétiques (100, 200) étant constitués respectivement par des premier et second flacons (101, 201),

15 et les premier et second flacons (101, 201) étant aptes à être associés respectivement à des premier et second bouchons (102, 202),

caractérisé en ce que le premier conditionnement pour cosmétiques (100) est assemblé avec le second conditionnement pour cosmétiques (200) grâce à un mouvement de compression (11), le premier conditionnement (100) étant désolidarisé du second (200) grâce à un mouvement de traction (22) globalement opposé au mouvement de compression (11), et étant assemblé avec le second (200) grâce à la coopération entre une première saillie de bouchon (51) et une seconde saillie de bouchon (52) disposées respectivement sur les premier et second bouchons (102, 202).

13. Ensemble de conditionnements pour cosmétiques (1) selon la revendication 12, caractérisé en ce que les premier et second bouchons (102, 202) ont une forme globalement circulaire, ces premier et second bouchons (102, 202) présentant une collerette et les première et seconde saillies de bouchon (51, 52) ayant une forme globalement semi-circulaire et dépassant de la collerette.

14. Ensemble de conditionnements pour cosmétiques (1) selon la revendication 12, caractérisé en ce que le

mouvement de compression (11) et le mouvement de traction (22) sont situés dans une plage de 19,6 à 88,2 N (2 à 9 Kgf).

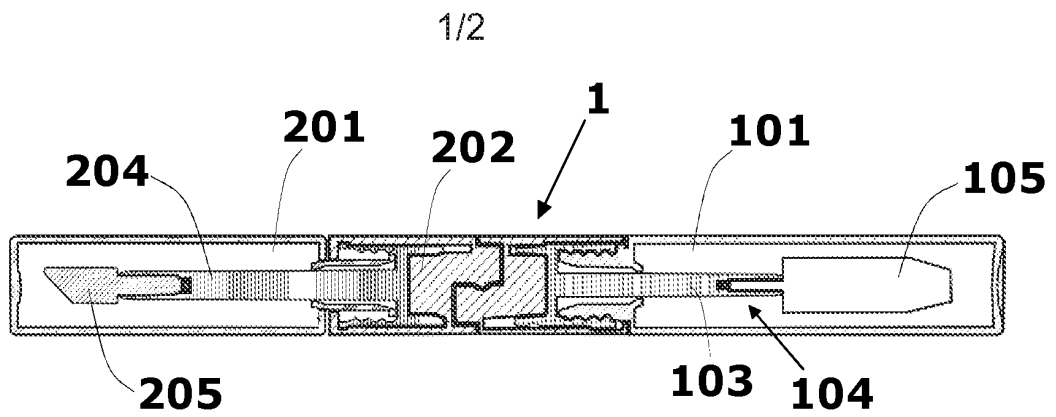


Fig. 1

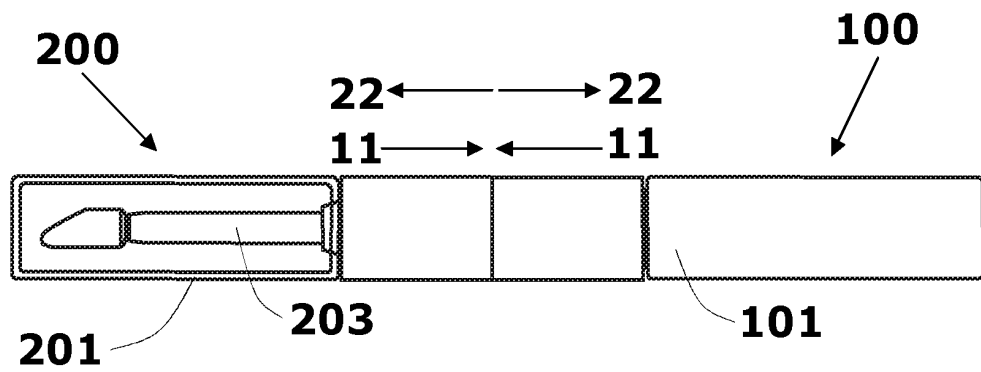


Fig. 2

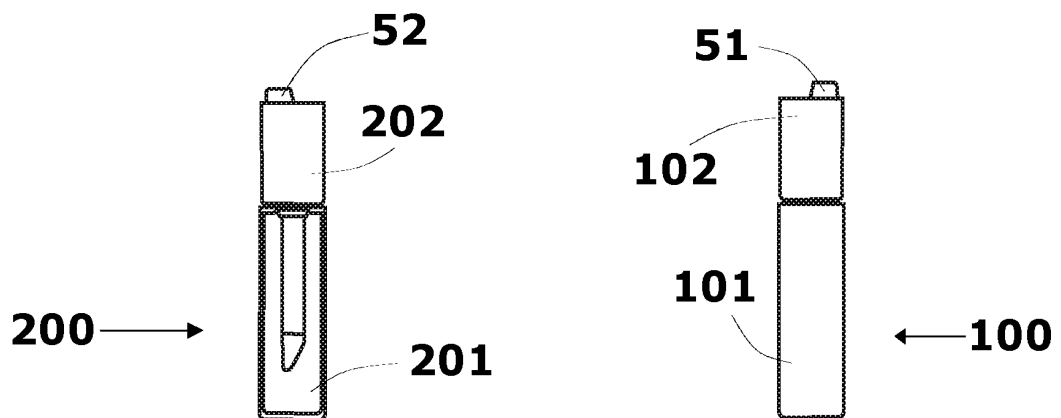
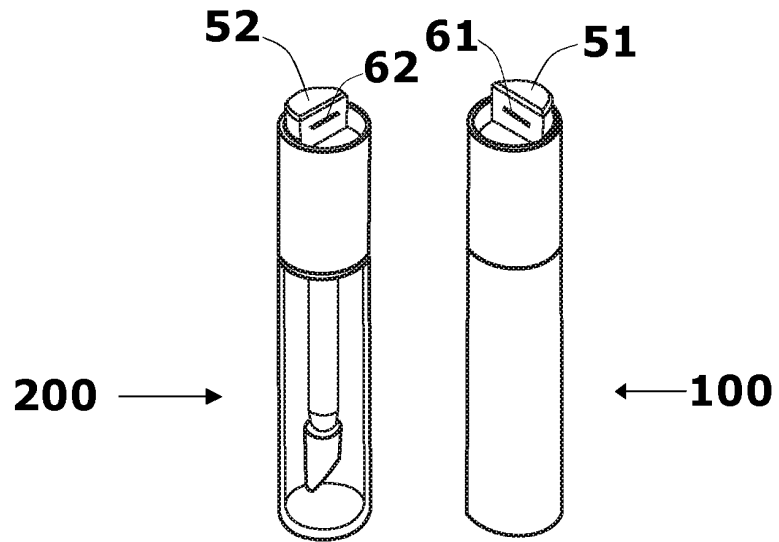
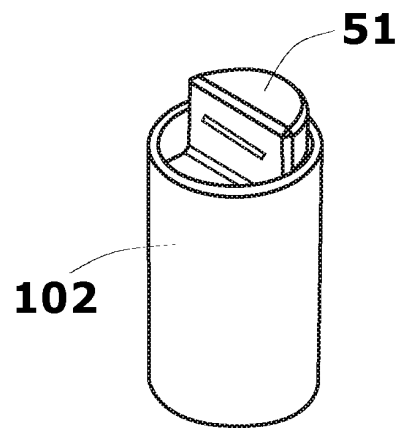


Fig. 3

2/2

**Fig. 4****Fig. 5**